POUR DES VILLES VIVANTES

POURQUOI, DES VILLES VIVANTES?

Le projet « Pour des villes vivantes » a pour objectif d'outiller les municipalités en leur offrant un répertoire de mesures concrètes pour les aider à mettre en place des trames vertes, actives et inclusives de proximité qui seront profitables à des groupes de populations prioritaires (p. ex. personnes aînées, ménages défavorisés), ainsi qu'à toute la collectivité.

Pour ce faire, Nature Québec a conçu cinq scénarios potentiels d'aménagement de trames vertes. VITAM a ensuite réalisé une **évaluation d'impact sur la santé (EIS)**. Cette évaluation avait pour objectif d'estimer les effets potentiels sur la santé qu'auraient des **interventions de verdissement de trames urbaines dans les municipalités québécoises et canadiennes**. Elle visait également à faire des recommandations quant aux scénarios de verdissement proposés pour bonifier leur effet sur la santé.

ON FAIT ÇA COMMENT, UNE ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ?

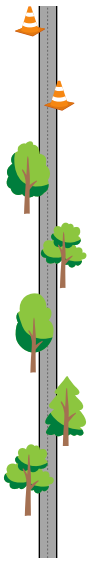

L'évaluation d'impact sur la santé est une démarche structurée en 5 étapes qui permet d'**évaluer les effets potentiels** d'une politique, d'un programme ou d'un projet **sur la santé de la population**.

1 Dépistage	Une EIS est-elle nécessaire?
2 Cadrage	Que va-t-on évaluer?
3 Analyse	Quels sont les impacts potentiels?
4 Recommandations	Quelles sont les solutions?
5 Suivi et évaluation	Les solutions sont-elles mises en œuvre? Est-ce que ça fonctionne?

Cette approche permet de contribuer au développement de politiques, de programmes et de projets **plus favorables à la santé** et à la **réduction des inégalités sociales de santé**. C'est un outil précieux pour aider les décideurs et les planificateurs qui œuvrent dans une perspective de développement durable.

QUELLES RECOMMANDATIONS ONT ÉTÉ ÉMISES SUITE À CETTE EIS?

La réalisation de l'évaluation d'impact sur la santé a permis à Nature Québec et à VITAM d'émettre des recommandations pour que les propositions de verdissement aient un effet bénéfique sur la santé des habitants des municipalités. Les recommandations ont été divisées en **3 types d'environnements distincts à verdir** afin qu'elles soient plus spécifiques à chacun de ces 3 environnements. Voici des exemples de recommandations qui ont été émises pour chacun d'entre eux :

RUES LOCALES

- Ajouter un potager collectif plus loin des voies routières et qui inclut des bacs surélevés adaptés aux fauteuils roulants
- Prévoir une végétation basse aux intersections pour assurer la visibilité des usagers

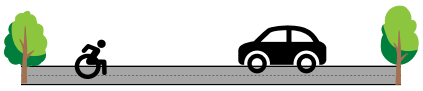

Une rue locale permet la circulation vers des propriétés résidentielles. Il y a peu de transit, les intersections sont gérées par des arrêts, le stationnement de rue est permis et il n'y a généralement pas de circuit d'autobus.

RUES COLLECTRICES

- Ajouter un arrêt d'autobus végétalisé, confortable, favorisant l'intermodalité et qui respecte les principes d'accessibilité universelle
- Ajouter une bande cyclable sur chaussée d'au moins 2 mètres de largeur si la limite de vitesse dépasse 50 km/h

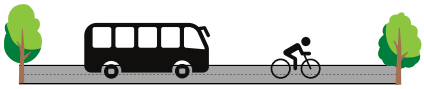

Une rue collectrice permet le transit vers des équipements locaux importants (CLSC, parcs industriels, etc.), comporte des circuits d'autobus et les intersections sont gérées par des arrêts ou des feux de circulation. La vitesse peut varier jusqu'à 70 km/h.

PÔLES VERTS

- Ajouter des aménagements de biodiversité (p. ex. pré fleuri, jardins pour pollinisateurs, nichoirs) et proposer des parcours et de l'équipement adaptés pour les personnes handicapées
- Ajouter une aire de détente et de jeux intergénérationnelle accessible en tout temps et stimulante pour les enfants

Un pôle vert est un espace sans circulation automobile où la végétation domine (p. ex. parc, milieux forestiers, milieux humides, terres non cultivées), d'origine naturelle ou créé par les êtres humains.

Dans tous les cas, les scénarios proposés auraient des **effets positifs sur l'exposition à la nature et la sécurité des déplacements** grâce au verdissement du milieu, aux aménagements favorisant le transport actif et aux mesures d'apaisement de la circulation. Ce projet est un bel exemple de la **pertinence de la collaboration** entre les organismes du milieu, le réseau de la santé, le milieu de la recherche et le milieu municipal pour bâtir des villes vivantes et agir sur la santé de la population.

Auteurs | T Amadou Diallo, D Demers-Bouffard, B Mukinzi, T Pilote et VITAM. Synthèse et facilitation graphique | J Bédard et A-M Cardinal

Pour le rapport complet
> cliquez ici

Nature Québec

VITAM
CENTRE DE RECHERCHE EN SANTÉ DURABLE